

### ● Antje Marianne Kolde | HEP-Vaud



Antje-Marianne Kolde est professeure en didactique de latin et de grec à la Haute École Pédagogique du Canton de Vaud. En didactique, elle travaille essentiellement sur la lecture de textes en cours de latin et de grec et sur le rôle de ces deux langues dans l'éducation au plurilinguisme.

Aujourd'hui, de nombreux panneaux et écriteaux fournissent aux passants diverses informations. Dans les villes romaines, des inscriptions gravées sur des pierres remplissaient la même fonction. L'une d'elles, découverte dans la ville romaine d'Avenches, dans l'actuel canton de Vaud, constitue le cœur de cette séquence.

Travailler sur un objet relevant de la vie quotidienne de la langue-culture qu'il étudie exerce souvent un fort impact sur la motivation de l'élève, puisqu'il peut tisser des liens entre son quotidien et celui dont témoigne l'objet. Cet impact croît encore lorsque l'élève peut toucher et manipuler l'objet. Cela est difficile lorsqu'il s'agit d'objets antiques – ils se trouvent généralement dans des musées et des sites archéologiques où il est interdit de les toucher. Mais les nouvelles technologies permettent de déplacer un tel objet dans la classe grâce à la numérisation et de l'examiner en détail, puisqu'il est possible d'agrandir l'image. L'inscription retenue venant d'Avenches, son impact motivationnel s'en trouve encore accru, puisqu'elle appartient à une aire géographique familière à l'élève – s'il n'a pas encore visité ce site, il s'y rendra sans doute un jour.

Beaucoup de scénarios didactiques sont possibles. Celui qui est suggéré ici vise à mener l'élève de manière inductive à travers quatre étapes, à savoir la première observation d'une inscription, sa transcription, son édition et sa traduction, chacune faisant l'objet d'une « fiche de l'élève ».

Prérequis : connaissance des trois premières déclinaisons nominales en latin. Pour que le scénario proposé reste le plus souple possible, on a renoncé à davantage d'indications pédagogiques. Chaque enseignant-e saura l'adapter à sa classe. Trois points méritent d'être précisés :

- pour que l'élève puisse au mieux exploiter sa compétence plurilingue pluriculturelle afin de réaliser sa tâche dans une perspective actionnelle, il est essentiel qu'il connaisse le contexte géopolitique, historique, culturel et linguistique ; les annexes fournissent de nombreuses informations qui lui seront transmises à divers moments, selon ses connaissances, et à l'aide de divers supports ;

- pour garantir le cheminement inductif de l'élève, les quatre fiches doivent être distribuées au fur et à mesure des activités (et non pas en même temps) ;
- le travail en binômes ou en groupes favorisera la réalisation de la tâche.

Des corrigés et deux annexes complètent les fiches des élèves : 1 : l'histoire d'Avenches ; 2 : quelques éléments de commentaires.

**Amorce** : 1. demander aux élèves quel genre d'informations les écriteaux et panneaux transmettent aujourd'hui aux passants. Il est essentiel que parmi les réponses apparaisse celle-ci : des explications sur un monument comme une statue, à savoir : l'identité de ce qui est représenté, l'identité de celui qui a fait fabriquer et installer la statue, la date.

2. demander ce qu'il en était dans les villes romaines.

Présenter l'inscription qui va être au cœur de l'activité en donnant les informations suivantes.

### L'inscription

Le bloc de calcaire (57 cm x 57 cm x 52 cm) qui porte l'inscription a été utilisé en réemploi dans le temple protestant d'Avenches. Son emplacement originel est inconnu ; actuellement, il se trouve au Musée d'Avenches.

Ce bloc constitue sans doute la base d'un monument votif, c'est-à-dire d'un monument érigé par une ou plusieurs personne(s) pour remercier une ou plusieurs divinité(s) à la suite d'un vœu ; généralement, un monument votif est un autel ou une statue.

Lorsque l'inscription a été trouvée, elle était sans doute dépourvue de traces de couleur : la peinture rouge a certainement été ajoutée lors de « restaurations » du XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'idéal serait d'afficher l'inscription et de fournir à chaque élève une bonne copie. Pour obtenir une bonne reproduction (uniquement pour une utilisation dans le cadre scolaire !), vous pouvez m'envoyer un courriel : antje-marianne.kolde@hepl.ch

## Activité 1 Voyons voir ...



**Figure 1**  
© AVENTICVM – Site et  
Musée romains d'Avenches.

Observer l'inscription et répondre par écrit aux questions

1) Quels mots peut-on reconnaître ?

-----

2) Combien de lignes compte l'inscription ?

-----

3a) Que peut-on constater à propos de la taille des lettres ?

-----

3b) Que peut-on constater à propos du nombre de lettres par ligne ?

-----

3c) Que peut-on conclure de ces deux constatations ?

-----

4) Cette inscription constitue un texte. Un texte est composé de mots. De nos jours, il y a des espaces entre les mots.

a) Pourquoi ?

-----

b) Et qu'en est-il de cette inscription ? Formuler une hypothèse pour justifier l'observation.

-----

5) Il y a aussi d'autres signes que des lettres.

a) À quoi ressemblent-ils ?

-----

b) Combien y en a-t-il ?

-----

c) À quoi servent-ils ?

-----

## Activité 1 Voyons voir ... (Pour l'enseignant-e)

- Objectifs didactiques : habituer les élèves à aborder une inscription en suivant dans l'ordre les différentes étapes (observer, transcrire, éditer, traduire). La première est celle de l'observation précise de tous les éléments qui composent l'inscription, avec un regard tantôt global, tantôt détaillé. Il importe également de d'abord observer, puis formuler des hypothèses (questions 3, 4, 5). Cependant, la frontière entre observer et comprendre étant ténue, il ne faut pas s'interdire de reconnaître déjà certains mots – il convient de les noter, tout en se rappelant qu'il s'agit d'hypothèses qu'il conviendra de vérifier. Observer et comprendre sont des actions concomitantes et interdépendantes.
- Supports : copie papier individuelle bien lisible de l'inscription ; si possible, afficher l'inscription de façon à pouvoir l'agrandir pour optimiser son observation. Que les questions soient posées par écrit par le biais de la fiche ou par oral par l'enseignant-e, peut-être dans un ordre différent au gré de la discussion collective, il est essentiel que les élèves gardent des traces écrites des éléments abordés.
- Modalités de travail : selon le choix de l'enseignant-e : toute la classe ensemble ; individuelle, par binômes ou groupes, puis mise en commun.

1) Quels mots peut-on reconnaître ?

NVMINIB (l. 1) et APOLLONI (l. 3)

2) Combien de lignes compte l'inscription ?

7.

3a) Que peut-on constater à propos de la taille des lettres ?

La taille des lettres diminue par ligne ou par groupes de lignes. Celles de la ligne 1 sont les plus grandes ; celles des lignes 2 et 3 sont légèrement plus petites ; celles de la ligne 4 encore plus petites ; celles des lignes 5, 6 et 7 encore plus petites.

3b) Que peut-on constater à propos du nombre de lettres par ligne ?

Comme les lettres deviennent de plus en plus petites, leur nombre par ligne s'accroît : l. 1 : 10 lettres ; l. 2-3 : 13 et 12 ; l. 4 : 14 ; l. 5, 6, 7 : 17, 20. Sur la dernière ligne, il y a 3 lettres espacées.

3c) Que peut-on conclure de ces deux constatations ?

Le(s) commanditaire(s) de l'inscription voulai(en)t que les informations écrites en lettres plus grandes soient mises en évidence, les considérant comme plus importantes.

4) Cette inscription constitue un texte. Un texte est composé de mots. De nos jours, il y a des espaces entre les mots.

4a) Pourquoi ?

Pour faciliter la lecture et la compréhension du texte en séparant les mots.

4b) Et qu'en est-il de cette inscription ? Formuler une hypothèse pour justifier l'observation.

Il n'y a pas d'espaces entre les mots, afin de gagner de la place.

5) Il y a aussi d'autres signes que des lettres.

5a) À quoi ressemblent-ils ?

Les autres signes ressemblent à des sortes de petits triangles.

5b) Combien y en a-t-il ?


L. 1 : 1 ; l. 2 : 2 ; l. 3 : 1 ; l. 4 : 2 ; l. 5 : 3 ; l. 6 : 2 ; L. 7 : 2

5c) À quoi servent-ils ?

À séparer les mots. Ce sont des signes d'interpunctuation.

## Activité 2 Transcrivons ...

1) Transcrire exactement ce que l'on voit.

	<p>l. 1. _____</p> <p>l. 2. _____</p> <p>l. 3. _____</p> <p>l. 4. _____</p> <p>l. 5. _____</p> <p>l. 6. _____</p> <p>l. 7. _____</p>
---	--

2) Est-ce qu'on arrive à reconnaître davantage de mots? Si oui, lesquels ?

3) De quoi ce texte parle-t-il ? Rédiger un court résumé en français.

4) Qu'ont en commun les groupes de lettres suivants :

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| l. 1 : NVMINIB et AVGV | l. 5 : POSTVM et LIB |
| l. 2 : COL HEL         | l. 6 : PROFESSORIB   |
| l. 3 : SACR            | l. 7 : DSD           |
| l. 4 : Q et POSTVM     |                      |

5) Pourquoi le graveur procède-t-il parfois ainsi ?

6) Ces groupes de lettres appartiennent à deux classes différentes :

- a) il y a quatre lettres ou plus
- b) il y a tout au plus trois lettres (cf. question 8)

NVMINIB (l. 1) et PROFESSORIB (l. 6) font partie de la classe a).  
Comment peut-on les compléter ? Proposer une hypothèse :

NVMINIB (l. 1): \_\_\_\_\_

PROFESSORIB (l. 6) : \_\_\_\_\_

7) Dans les deux cas, on trouve dans le texte un mot qui peut confirmer l'hypothèse.

- a) de quel mot s'agit-il ?
- b) pourquoi est-ce un indice ?

NVMINIB (l. 1) : \_\_\_\_\_

PROFESSORIB (l. 6) : \_\_\_\_\_

8) Pour les groupes de lettres de la classe b), il manque nettement plus de lettres. Ils sont d'un usage fréquent en épigraphie latine. Voici ce qu'ils représentent – les noms sont donnés au nominatif singulier et les verbes au singulier ; lorsqu'on rétablit le mot dans le texte d'une inscription, il faut bien sûr l'accorder (nom) ou le conjuguer (verbe) :

- |                                       |                             |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| l. 1 : AVGV : Augustus, -i, m.        | l. 4 : Q : Quintus (prénom) |
| l. 2 : COL : colonia, -ae, f.         | l. 7 : DSD: de suo dedit    |
| l. 2 : HEL : Helvetii, -iorum, m. pl. |                             |

## Activité 2 *Transcrivons ...* (Pour l'enseignant-e)

- Objectifs didactiques : habituer les élèves à aborder une inscription en suivant dans l'ordre les différentes étapes (observer, transcrire, éditer, traduire). La deuxième est celle de la transcription exacte de ce que l'on voit. En transcrivant, on reconnaît souvent davantage de mots que lors de l'observation ; comme lors de l'étape 1, il convient de les noter, tout en se rappelant qu'il s'agit d'hypothèses qu'il conviendra de vérifier. Observer-transcrire-comprendre sont des actions concomitantes et interdépendantes. Pour progresser dans la compréhension du texte, il convient de régulièrement prendre du recul et faire le bilan (question 2 et 3), avant d'analyser en détail quelques éléments que l'exercice de transcription fait ressortir et qui sont essentiels pour la compréhension et l'édition, l'étape et l'activité suivantes. Il n'est pas obligatoire de procéder linéairement au fil du texte : on peut très bien transcrire d'abord ce qui n'est pas sujet à discussion, puis les passages moins évidents.
- Supports : copie papier individuelle bien lisible de l'inscription ; si possible, afficher l'inscription de façon à pouvoir l'agrandir pour optimiser son observation. Que les questions soient posées par écrit par le biais de la fiche ou par oral par l'enseignant-e, peut-être dans un ordre différent au gré de la discussion collective, il est essentiel que les élèves gardent des traces écrites des éléments abordés.
- Modalités de travail : selon le choix de l'enseignant-e : toute la classe ensemble ; individuelle, par binômes ou groupes, puis mise en commun.

1) Transcrire exactement ce que l'on voit.

l. 1 NVMINIB·AVG l. 2 ET·GENIOCOL·HEL l. 3 APOLLINI·SACR l. 4 Q·POSTVM·HYGINVS  
l. 5 ET·POSTVM·HERMES·LIB l. 6 MEDICIS·ET·PROFESSORIB l. 7 D · S · D

2) Est-ce qu'on arrive à reconnaître davantage de mots ?

Si oui, lesquels ?

Les élèves devraient trouver les mots suivants : POSTVM (l. 4 et 5) ; HYGINVS (l. 4) ; HERMES (l. 5) ; MEDICIS·ET·PROFESSORIB (l. 6)

3) De quoi ce texte parle-t-il ? Rédiger un court résumé en français.

On devrait trouver qu'il y a des noms propres au nominatif (*Hyginus* et *Hermes*), un nom de dieu (*Apollon*) et des noms de métiers (médecins et professeurs) au datif – qu'il y a donc sans doute une action des premiers au profit des seconds.

4) Qu'ont en commun les groupes de lettres suivants :

l. 1 : NVMINIB et AVG	l. 5 : POSTVM et LIB
l. 2 : COL HEL	l. 6 : PROFESSORIB
l. 3 : SACR	l. 7 : DSD
l. 4 : Q et POSTVM	

Ce sont des abréviations.

5) Pourquoi le graveur procède-t-il parfois ainsi ?

Pour gagner de la place.

6) Ces groupes de lettres appartiennent à deux classes différentes :

a) il y a quatre lettres ou plus

b) il y a tout au plus trois lettres (cf. question 8)

NVMINIB (l. 1) et PROFESSORIB (l. 6) font partie de la classe a).

Comment peut-on les compléter ? Proposer une hypothèse :

NVMINIB (l. 1) : NVMINIBVS

PROFESSORIB (l. 6) : PROFESSORIBVS

7) Dans les deux cas, on trouve dans le texte un mot qui peut confirmer l'hypothèse.

a) de quel mot s'agit-il ?

b) pourquoi est-ce un indice ?

NVMINIB (l. 1) : a) *genio* (l. 2) b) ce mot est coordonné à NVMINIB par un « et » ; les deux termes sont donc au même cas : datif

PROFESSORIB (l. 6) : a) *medicis* (l. 6) b) ce mot est coordonné à PROFESSORIB par un « et » ; les deux termes sont donc au même cas : datif

### Activité 3 Éditeurs !

Lorsqu'on édite une inscription, il faut :

- séparer les mots,
- compléter les mots abrégés
  - o en notant les lettres ajoutées entre parenthèses
  - o en mettant les mots abrégés aux bons cas et nombre s'il s'agit de noms ou d'adjectifs, à la bonne personne s'il s'agit de verbes.

l. 1	
l. 2	
l. 3	
l. 4	
l. 5	
l. 6	
l. 7	

### Activité 4 Traduisons!

#### Aides à la traduction

**I. 1** *Numen, -inis, n.* : la puissance divine ; la divinité protectrice ;  
*Augustus, -i, m.* : l'Empereur

**I. 3** *sacrum, -i, n.* + dat. : l'objet consacré à (ce nom est en apposition à un mot qu'il faut sous-entendre comme complément de *dederunt* (l. 7) et qui désigne le monument qui porte cette inscription : *monumentum, -i, n.* : le monument)

**I. 7** : *d.s.d.* : *de suo dederunt* : ils ont offert à leurs frais

- |      |                                   |
|------|-----------------------------------|
| l. 1 | Numinib(us) Aug(ustorum)          |
| l. 2 | et genio col(oniae) Hel(vetiorum) |
| l. 3 | Apollini sacr(um)                 |
| l. 4 | Q(uintus) Postum(ius) Hyginus     |
| l. 5 | et Postum(ius) Hermes lib(ertus)  |
| l. 6 | medicis et professorib(us)        |
| l. 7 | d(e) s(uo) d(ederunt)             |

#### Traduction

---



---



---



---



---



---



---



---



### Activité 3 Éditeurs ! (Pour l'enseignant-e)

- Objectifs didactiques : habituer les élèves à aborder une inscription en suivant dans l'ordre les différentes étapes (observer, transcrire, éditer, traduire). La troisième est celle de l'édition – c'est le « moment de vérité » : on ne peut éditer correctement que si l'on comprend le texte. C'est le moment où toutes les hypothèses qui subsistent des étapes 1 ou 2 doivent être ou confirmées, ou infirmées. C'est aussi le moment où l'élève vérifie ses connaissances en morphologie et conjugaison. Il n'est pas obligatoire de procéder linéairement au fil du texte : on peut très bien éditer d'abord ce qui n'est pas sujet à discussion, puis les passages moins évidents.
- Supports : copie papier individuelle bien lisible de l'inscription ; si possible, afficher l'inscription de façon à pouvoir l'agrandir pour optimiser son observation. Que l'édition se fasse par écrit par le biais de la fiche ou par oral et que la mise par écrit soit assurée par un-e camarade ou par l'enseignant-e, peut-être dans un ordre différent au gré de la discussion collective, il est essentiel que les élèves gardent des traces écrites de l'édition.
- Modalités de travail : selon le choix de l'enseignant-e : toute la classe ensemble ; individuelle, par binômes ou groupes, puis mise en commun.

Lorsqu'on édite une inscription, il faut :

- séparer les mots,
- compléter les mots abrégés
  - o en notant les lettres ajoutées entre parenthèses
  - o en mettant les mots abrégés aux bons cas et nombre s'il s'agit de noms ou d'adjectifs, à la bonne personne s'il s'agit de verbes.

1. 1 Numinib(us) Aug(ustorum)
1. 2 et genio col(oniae) Hel(vetiorum)
1. 3 Apollini sacr(um)
1. 4 Q(uintus) Postum(ius) Hyginus
1. 5 et Postum(ius) Hermes lib(ertus)
1. 6 medicis et professorib(us)
1. 7 d(e) s(uo) d(ederunt)

### Activité 4 Traduisons ! (Pour l'enseignant-e)

- Objectifs didactiques : habituer les élèves à aborder une inscription en suivant dans l'ordre les différentes étapes (observer, transcrire, éditer, traduire). La quatrième est celle de la traduction. C'est le moment où l'on vérifie que l'édition que l'on a réalisée veut vraiment dire quelque chose.
- Supports : copie papier individuelle bien lisible de l'inscription ; si possible, afficher l'inscription de façon à pouvoir l'agrandir pour optimiser son observation. Que la traduction se fasse par écrit par le biais de la fiche ou par oral et que la mise par écrit soit assurée par un-e camarade ou par l'enseignant-e, peut-être dans un ordre différent au gré de la discussion collective, il est essentiel que les élèves gardent des traces écrites de la traduction.
- Modalités de travail : selon le choix de l'enseignant-e : toute la classe ensemble ; individuelle, par binômes ou groupes, puis mise en commun.

#### Traduction

« Aux divinités protectrices des Empereurs et au Génie de la colonie des Helvètes, (ce monument) consacré à Apollon. Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes, son affranchi, (l')ont offert à leurs frais au nom des médecins et des professeurs ».

## Annexe 1

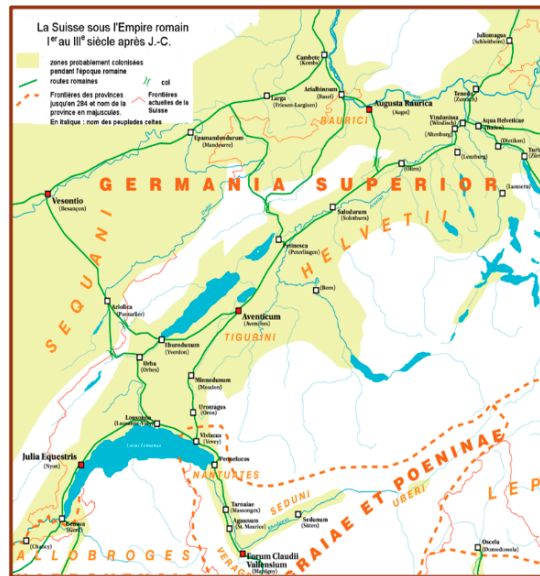


Figure 2

La Suisse sous l'Empire romain 1<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. :

© Sidonius [https://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse\\_gallo-romaine#/media/Fichier:Historische\\_Karte\\_CH\\_Rom\\_1-fr.png](https://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse_gallo-romaine#/media/Fichier:Historische_Karte_CH_Rom_1-fr.png)

### Avenches.

À proximité du lac de Morat, près du lac de Neuchâtel, au cœur du Plateau suisse entre le Jura et les Alpes, la situation d'Avenches est optimale tant pour les ressources naturelles que pour la circulation (notamment fluviale) entre le Léman et le bassin du Rhône d'un côté et le bassin du Rhin de l'autre. Dans l'Antiquité, ce territoire était occupé par les Helvètes, un peuple celtique.

En 58 av. J.-C. les Helvètes voulurent émigrer vers le Sud-Ouest, mais ils furent arrêtés par César à Bibracte (Bourgogne actuelle) et contraints à revenir sur leurs terres, comme il le raconte dans son *De bello Gallico*. En raison de leur participation à la coalition gauloise qu'il écrasa en 52 av. J.-C. à Alésia, César fonda entre 45 et 40 av. J.-C. une colonie à chaque extrémité de leur territoire, afin de les contrôler : au Sud-Ouest la Colonia Julia Equestris (Nyon), au Nord-Est la Colonia Augusta Raurica (Augst, près de Bâle).

Quant au territoire des Helvètes, l'Empire romain naissant le conquiert petit à petit et l'engloba, tout en respectant les divisions antérieures et les limites des cités indigènes. Ainsi, le Plateau suisse devint la *civitas Helvetiorum*, la « cité des Helvètes », composée d'un vaste territoire, d'une capitale, Avenches, d'agglomérations secondaires, dont Lousonna-Vidy, Eburodunum (Yverdon), Petinesca (près de Studen) et Turicum (Zurich), et de nombreux domaines agricoles au centre desquelles se trouvait une *villa* (Pully, Orbe, Yvonand, Vallon, etc.). Contrairement à ce type d'exploitations agricoles, inconnues avant l'arrivée des Romains, Avenches, comme la plupart des agglomérations, est antérieure à la Conquête romaine. Son nom, *Aventicum*, dérive de celui d'une divinité locale des eaux, *Aventia*, mentionnée par des inscriptions.

En 71 de notre ère, l'empereur Vespasien changea le statut d'Avenches, où son père, Flavius Sabinus, s'était établi et où son fils, Titus, passa sans doute une partie de son enfance, et lui accorda un nouveau titre : Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata – chaque terme précisant le nouveau statut juridique, très débattu par les spécialistes modernes.

Jusqu'à l'invasion des Allamans entre 260 et 275 apr. J.-C., Avenches se développa et connut plusieurs phases intenses de construction. Dès le moment où elle fut le chef-lieu de la colonie, la plupart des bâtiments publics et privés furent érigés en pierre (calcaire du Jura) ; pendant la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle et de la première du III<sup>e</sup> siècle furent construits d'imposants monuments richement décorés, tout comme de luxueuses habitations privées.

La population de ce gros bourg vivant et animé, essentiellement indigène, était fortement romanisée, ayant adopté le genre de vie et les institutions romaines.



## Que de questions....

Cette inscription soulève plus de questions qu'elle n'a de lignes.

### 1) Est-ce que *sacrum* (l. 3) a un ou plusieurs compléments ?

*Sacrum* caractérise un objet à la suite de deux rituels : celui de *consecratio* (on définit l'objet qu'on va offrir aux dieux) et celui de *dedicatio* (l'objet est transféré dans la propriété divine – il devient un *sacrum*). Le texte nomme trois divinités au datif : les *Numina Augustorum*, le *Genius coloniae Helvetiorum* (une divinité protectrice) et *Apollon* (alors qu'un *et* (l. 2) relie les deux premières, il n'y en a pas entre *genio* et *Apollini*). Voici les trois hypothèses retenues :

- a) le monument est consacré aux trois dieux – *Numinibus*, *genio* et *Apollini* dépendent de *sacrum* ;
- b) le monument est consacré à deux dieux, les *Numina* et le *genius-Apollon*, *genio* et *Apollini* désignant la même divinité – Apollon, le dieu guérisseur, est identifié au Génie de la colonie, une divinité locale également guérisseuse, l'eau d'Avenches ayant de vertus curatives (cette hypothèse tient compte de l'absence de coordonnant entre *genio* et *Apollini*) ;
- c) le monument est consacré seulement à Apollon, les datifs *Numinibus* et *genio* dépendant de *dederunt*, comme *medicis et professoribus* (l. 6) – *sacrum* a un seul complément (cette hypothèse tient compte de l'absence de coordonnant entre *genio* et *Apollini*).

### 2) À qui le monument a-t-il été offert ?

Là aussi, il existe plusieurs hypothèses.

- a) aux *Numina* et au *genius* (cf. question 1c) aussi bien qu'aux *medici et professores* (l. 6). Ces deux groupes de bénéficiaires ne se situent cependant pas sur le même plan, ce que la structure du texte indique aussi : les *Numina* et le *genius* sont les bénéficiaires immédiats du don, c'est à eux que le monument a été offert – les datifs qui les désignent se trouvent tout au début de l'inscription, comme isolés syntaxiquement ; les *medici et professores* sont les bénéficiaires médiats, le groupe humain « au nom de qui », « dans l'intérêt de qui » le monument a été offert – les datifs qui les désignent se trouvent après les noms des dédicants.

À la lumière des recherches les plus récentes sur des inscriptions de dédicace adressées à la fois à des dieux et à des hommes dans l'épigraphie gauloise et gallo-romaine, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable.

- b) seulement aux *medici et professores*, les dieux dépendant de *sacrum* (cf. question 1a).

### 3) Qui sont les *medici* et *professores* ?

Selon certains chercheurs, l'association de ces deux termes indiquerait qu'il y aurait eu à Avenches un établissement officiel d'instruction, une sorte de Faculté de médecine en germe. D'autres proposent qu'il s'agirait d'une association commune, peut-être à caractère professionnel, de médecins et d'enseignants (le terme *professor* désignant généralement l'enseignant de rhétorique et de grammaire). Les lois romaines citent en effet parfois *medici et professores* ensemble, notamment en lien avec des privilèges, dont le droit de se réunir par exemple dans l'enceinte d'un endroit consacré à une divinité.

Le contexte gallo-romain rend une troisième hypothèse plus vraisemblable, selon laquelle il s'agirait d'une association essentiellement religieuse, vouée au culte d'Apollon. Cette hypothèse tient compte des deux éléments suivants : d'une part Apollon occupe une place particulièrement importante dans le panthéon gallo-romain notamment par ses pouvoirs médicaux considérables ; de l'autre, dans la tradition celtique, l'enseignement consiste dans la transmission orale d'un vaste savoir, dont des notions de médecine, mais aussi de littérature, de religion, de musique, etc. Sans doute le contexte gallo-romain d'Avenches a donc favorisé l'association entre *medici* et *professores*.

### 4) Par qui le monument a-t-il été offert ?

L'inscription nomme les deux personnes qui ont offert le monument, les dédicants : Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes. Le nom de Postumius Hermes apparaît aussi sur des cachets d'oculistes trouvés à Vidy.



Figure 3  
<http://antiquitas.unifr.ch/fr/noticesimages/43>

Un cachet d'oculiste est une petite réglette sur laquelle sont gravés à l'envers le nom du médecin, celui du collyre, le type de maladie visé et, parfois, le contenu de la préparation ; le cachet est imprimé sur la pâte dure qui constitue le collyre et qu'il faut délayer pour l'utiliser – il correspond à l'étiquette du médicament. [3]

Ces cachets renseignent sur la profession du second, qui est médecin-oculiste. Mais on ignore celle du premier : *professor* ? ou aussi *medicus* ?

#### 5) Quel est le statut des deux dédicants ?

L'inscription indique les *tria nomina* du premier dédicant : le *praenomen* (Quintus), le *gentile nomen* (Postumius) et le *cognomen* (Hyginus). Du second, elle n'indique que le *gentile nomen* (Postumius) et le *cognomen* (Hermes) ; de plus, après le *cognomen*, figure l'indication : *lib* = *libertus*, -i, m., l'affranchi.

Les cachets, eux, livrent également le prénom du second : Q(uintus).

Ces éléments ont donné lieu à deux hypothèses :

- a) l'indication *lib*. qualifie uniquement Hermes, qui est l'affranchi d'Hyginus, lui-même affranchi d'un certain Postumius ; le mot complet est donc *libertus*. La taille des lettres de la ligne 5, plus petites, constitue un argument en faveur de cette hypothèse.
- b) l'indication *lib*. qualifie Hyginus et Hermes, qui sont tous deux affranchis du même patron, un certain Postumius ; le mot complet est donc *liberti*. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que les deux dédicants portent le même prénom et le même gentilice.

Les *cognomina* sont grecs. Cela n'indique pas que les dédicants soient grecs : des *cognomina* grecs sont fréquents, surtout pour des représentants des deux professions en question, *medicus* et *professor*.

#### 6) À quelle occasion ?

On ignore tout de l'occasion à laquelle Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes ont offert ce monument. Est-ce qu'Avenches, en tant que capitale du territoire helvète, fonctionnait comme point de rencontres pour des professionnels qui devaient se déplacer sur tout le territoire à la rencontre de leurs clients ? Est-ce que les deux dédicants avaient fait vœu aux *Numina* des Empereurs et au Génie de la colonie d'offrir à leurs frais un autel ou une statue consacré à Apollon le jour où l'association des *medici et professores* recevrait un endroit ou un bâtiment, une *schola*, pour se réunir ?

#### 7) Quand ?

Le pluriel *Numina Augustorum* montre que l'inscription date d'un moment où deux ou plusieurs empereurs se partageaient le pouvoir. Il y eut plusieurs co-régences :

- 161-169 ap. J.-C. : Marc-Aurèle et Lucius Verus ;
- 176-180 : Marc-Aurèle et Commode ;
- 198-209 : Septime-Sévère et Caracalla ;
- 209-221 : Septime-Sévère, Caracalla et Géta.